



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION RÉGULIÈRE

le mardi 5 février 2019, 19 h 00
SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences: Stephane Sarrazin, maire
 René Beaulne, Conseiller
 Chantal Galipeau, Conseillère
 Suzanne Lafrance, Conseillère
 Yves Laviolette, Conseiller
 Antoni Viau, Conseiller
 Ian Walker, Conseiller

Personnel présent: Valérie Parisien, Trésorière
 Annie Rochefort, Greffière adjointe
 Ken St-Denis, Directeur des loisirs

Personnel absent: Dominique Lacelle, Directrice générale des bibliothèques
 Carole Lortie, Secrétaire administrative
 Guylaine Poirier, Administratrice de zonage
 Roch Hébert, Surintendant des travaux publics
 eSCRIBE Admin
 eSCRIBE Participant

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2019-061

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 19h02.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2019-062**Proposée par:** Suzanne Lafrance**Appuyée par:** Antoni Viau**QU'IL SOIT RÉSOLU** que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'item 21.6 Membres des comités et 21.7 Achat d'équipement.**Adoptée****3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

M. Antoni Viau déclare un conflit d'intérêt en ce qui a trait à l'item 9.1 en tant que propriétaire de Wendover Service Station.

Mme Suzanne Lafrance déclare un conflit d'intérêt en ce qui a trait à l'item 21.6 pour la sélection des membres des comités.

4. RAPPORT DU MAIRE

Le Maire présente son rapport au Conseil.

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 15 janvier 2019.****Résolution 2019-063****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 15 janvier 2019 soit adopté.

Adoptée

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil du 21 janvier 2019.

Résolution 2019-064

Proposée par: Ian Walker

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil du 21 janvier 2019, soit adopté.

Adoptée

6.3 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil du 22 janvier 2019.

Résolution 2019-065

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil du 22 janvier 2019 soit adopté après correction de l'item 5.

Adoptée

7. DÉLÉGATIONS

7.1 Soccer Pro17 - Mme Christine Gascon

Mme Christine Gascon présente ses demandes pour l'organisation du Soccer PRO 17. M. Le Maire confirme que la municipalité continuera d'aider l'organisme pour la saison 2019.

8. RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME

8.1 Protection et mise en valeur du couvert forestier et de la végétation naturelle dans la municipalité

Résolution 2019-066

Proposée par: Ian Walker

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil adopte le règlement 2019-29 pour assurer conformité aux modifications législatives de la Loi sur les municipalités, 2001, section 270 (1), stipulant que les municipalités doivent adopter et des politiques en matière de protection et de mise en valeur du couvert forestier et de la végétation naturelle sur le territoire de la municipalité, tel que prescrit par la loi 68.

Adoptée

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES

9.1 Comptes payables en date du 30 janvier 2019.

Résolution 2019-067

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 30 janvier 2019 soient adoptés.

Adoptée

10. RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES

9.2 Audit Plan presentation - Mr. Gérald Gauthier

Résolution 2019-068

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le plan d'audit 2018, présenté par Deloitte, soit adopté.

Adoptée

11. RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

12. RAPPORTS DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

13. **RAPPORTS DU SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION**
14. **RAPPORTS DU SERVICE DE LA CONSTRUCTION**
15. **RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS**
16. **RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES**
17. **RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ**
18. **RAPPORT DES COMITÉS**

- 18.1 **Adoption du procès-verbal de la réunion du comité plénier tenue le 18 décembre 2018.**

Résolution 2019-069

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité plénier tenue le 18 décembre 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

- 18.2 **Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration d'Hydro 2000 Inc. du 17 décembre 2018**

Résolution 2019-070

Proposée par: Ian Walker

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration d'Hydro 2000 Inc du 17 décembre 2018 soit reçu.

Adoptée

19. **RÈGLEMENTS**

- 19.1 **Règlement 2019-11 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche Schwab du drain municipal André Lavigne**

Résolution 2019-071

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2019-11 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche Schwab du drain municipal André Lavigne soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.2 Règlement 2019-12 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche principale du drain municipal André Lavigne

Résolution 2019-072

Proposée par: Suzanne Lafrance

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-12 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche principale du drain municipal André Lavigne soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.3 Règlement 2019-13 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Butler

Résolution 2019-073

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-13 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche principale du drain municipal Butler soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.4 Règlement 2019-14 pur autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Desforges.

Résolution 2019-074

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-14 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche principale du drain municipal Desforges soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.5 Règlement 2019-15 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Jacques Gratton.

Résolution 2019-075

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: René Beaulne

Adoptée

19.6 Règlement 2019-16 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche inférieure du drain principal Jean-Jacques Séguin.

Résolution 2019-076

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-16 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la portion inférieure du drain municipal Jean Jacques Séguin soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.7 Règlement 2019-17 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la portion supérieure du drain principal Jean Jacques Séguin

Résolution 2019-077

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-17 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la portion supérieure du drain municipal Jean Jacques Séguin soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.8 Règlement 2019-18 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur la branche no.3 du drain municipal Jean-Jacques Séguin

Résolution 2019-078

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

Adoptée

19.9 Règlement 2019-19 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Pilon

Résolution 2019-079

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-19 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Pilon soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.10 Règlement 2019-20 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Prégent

Résolution 2019-080

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-20 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Prégent soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.11 Règlement 2019-20 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Roméo Gauthier

Résolution 2019-081

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-21 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Roméo Gauthier soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.12 Règlement 2019-22 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Roger Clairoux

Résolution 2019-082

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

Adoptée

19.13 Règlement 2019-23 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Roydon James

Résolution 2019-083

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-23 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Roydon James soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.14 Règlement 2019-24 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Rose

Résolution 2019-084

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-24 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Rose soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.15 Règlement 2019-25 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal de la Concession 11

Résolution 2019-085

Proposée par: Suzanne Lafrance

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-25 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Concession 11 soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.16 Règlement 2019-26 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Yelle

Résolution 2019-086

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-26 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Yelle soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.17 Règlement 2019-27 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Conrad Colle

Résolution 2019-087

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement no. 2019-27 pour autoriser le prélèvement du montant pour l'entretien effectué sur le drain municipal Conrad Colle soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.18 Règlement 2019-28 pour prévoir un prélèvement fiscal intérimaire et le paiement des taxes et pour prévoir des pénalités et des intérêts d'un taux de 1,25% par mois.

Résolution 2019-088

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2019-28 pour prévoir un prélèvement fiscal intérimaire et le paiement des taxes et pour prévoir des pénalités et des intérêts d'un taux de 1.25% par mois.

Adoptée

19.19 Règlement 2019-29 pour l'adoption d'une politique pour la protection et la mise en valeur du couvert forestier et de la végétation naturelle dans la municipalité

Résolution 2019-089

Proposée par: Ian Walker

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2019-29 pour l'adoption d'une politique pour la protection et la mise en valeur du couvert forestier et de la végétation naturelle dans la municipalité soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Rolland Labonté

Questionne la présence de M. le Maire sur le comité de la Conservation de la Nation Sud, M. Le Maire explique que M. Dicaire n'est plus sur ce comité.

M. Labonté demande pourquoi il ne lui est pas possible d'être à l'ordre du jour des réunions des Comtés Unis.

M. Le Maire propose de répondre aux questions de M. Labonté en réunion publique.

M. Patrick Brière 1550 concession 6

Exprime son support à M. Walker pour la protection du couvert forestier.

Il questionne le processus de nettoyage des drains municipaux.

M. Rolland Labonté

Questionne le règlement provincial concernant les drains municipaux.

PAUSE

21. MOTIONS

21.1 **Dons - Budgets discrétionnaires**

Aucun dons avant l'adoption du budget 2019.

21.2 **Prolongation des contrats des préposés à l'entretien et des préposés à la surveillance des patinoires pour la saison 2018-2019**

Résolution 2019-090

Proposée par: Suzanne Lafrance

Appuyée par: Yves Laviolette

ATTENDU que le contrat des préposés à l'entretien et des préposés à la surveillance des patinoires 2018-2019 arrivera à échéance entre le 15 et 22 février 2019;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet autorise le prolongement des contrats des préposés de patinoires selon l'évaluation quotidienne des conditions météo et de l'état des glaces par le Directeur des loisirs.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU qu'après les (8) premières semaines de contrat, que la rémunération soit établie sur un taux journalier pour l'entretien et

un taux horaire pour les surveillants conditionnellement à l'ouverture de la patinoire.

Adoptée

21.3 Demande de partenariat provenant du club de soccer pro17

Résolution 2019-091

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du canton d'Alfred et Plantagenet approuve la demande de partenariat provenant du Club de soccer PRO 17 et mandate le département des loisirs d'appuyer le club de soccer pro17 pour la promotion, les inscriptions et l'entretien des lignes de jeu pour la saison 2019.

Adoptée

21.4 EscarpAction Jessup's Falls - Demande de reconnaissance à titre d'organisme à but non lucratif local

Résolution 2019-092

Proposée par: Ian Walker

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du canton d'Alfred et Plantagenet reconnaisse EscarpAction Jessup's Falls comme étant un organisme à but non lucratif local;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU qu'EscarpAction Jessup's Falls soit ajouté à la liste des organismes pouvant se prévaloir d'une location gratuite par mois selon la politique de location des salles LOI-2001-01.

Adoptée

21.5 Rémunération du conseil

Résolution 2019-093

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que la remuneration pour les membres du Conseil pour l'année 2019 soit comme suit: \$160 pour les réunions du Conseil et \$50 pour les rencontres des comités.

Adoptée

21.6 Comités

Résolution 2019-094

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Antoni Viau

ATTENDU QUE le Canton d'Alfred et Plantagenet a fait paraître un avis à l'effet d'inviter les résidants à soumettre leur nom pour siéger sur les différents Conseils d'administration et Comités de la municipalité pour la période du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2022;

ET ATTENDU QUE le Comité de selection a soumis ses recommandations sur les nominations au sein des différents Conseils d'administration et Comités de la municipalité;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet nomme les personnes suivantes pour siéger au sein du Conseil d'administration d'Hydro 2000:

Mme Brigitte Pigeon

M. Rolland Péladeau

M. Donat Boulerice

M. Benoit Lamarche

Mme Murielle Lalonde

La conseillère Mme Suzanne Lafrance s'abstient de voter.

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet nomme les personnes suivantes pour siéger au sein du comité de dérogation mineure:

M. Allan Nisbet

M. Michel Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet nomme les personnes suivantes pour siéger au sein du Conseil d'administration des bibliothèques:

Mme Diane Lamarche

M. Marc Scott

Mme Claire Bellefeuille

Mme Jocelyne Carrière

Mme Jocelyne Chénier

M Rosaire Dupont

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet nomme M. Thierry Claude à titre d'évaluateur de bétail.

Adoptée

21.7 Achat d'équipement-Travaux Publics

Résolution 2019-095

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet autorise le surintendant des travaux publics à procéder avec un appel d'offres, conjointement avec le département des travaux publics des Comtés Unis de Prescott-Russell, pour l'achat d'un camion benne équipé pour les opérations de déneigement, pour une somme n'excédant pas \$325,000.00

Adoptée

22. CORRESPONDANCE

Résolution 2019-096

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.4 soit reçue et classée.

Adoptée

22.2 AMO

22.3 AMCTO

22.4 Autre correspondance

23. HUIS CLOS

Résolution 2019-097

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette portion de la réunion soit tenue à huis clos afin de considérer des renseignements privés concernant des personnes qui peuvent être identifiées; les relations de travail ou les négociations avec les employés; et les litiges actuels ou éventuels ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local en vertu des articles 239(2)(b)(d)(e) de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Adoptée

Résolution 2019-098

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que la session soit rouverte au public à 21h45.

Adoptée

23.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil à huis clos, tenue le 15 janvier 2019.

23.2 Renseignements privés concernant des personnes pouvant être identifiées

23.3 Officier à la réglementation

Résolution 2019-099

Proposée par: Suzanne Lafrance

Appuyée par: Yves Laviolette

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande au Conseil d'assigner Mme Julie Lacasse au poste d'officier à la réglementation;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet approuve la nomination de Mme Julie Lacasse au poste d'officier à la réglementation, avec un salaire annuel de \$55,383.24, échelon 1 du niveau 7 de l'échelle salariale, assorti d'une période de vacances annuelles de deux (2) semaines, et sujet à une période de probation de trois (3) mois.

Adoptée

23.4 Agent aux communications

Résolution 2019-100

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande au Conseil d'assigner Mme Geneviève Souigny au poste d'agente aux communications;

ATTENDU QUE madame Souigny devra quitter pour un congé de maternité pour une période de douze (12) mois;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet approuve la nomination de Mme Geneviève Souigny au poste d'agente aux communications, avec un salaire annuel de \$55,383.24, selon l'échelon 1 du niveau 7 de la grille salariale, assorti d'une période de vacances annuelles de deux (2) semaines, et sujet à une période de probation de six (6) mois;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet autorise la greffière à procéder avec la publication d'une offre d'emploi contractuel pour le remplacement d'un congé de maternité de douze (12) mois pour le poste d'agent aux communications;

QU'IL SOIT RÉSOLU que la greffière soit autorisée à offrir le contrat d'un an en remplacement d'un congé de maternité à Mme Marianne Dicaire.

Adoptée

23.5 Renseignements privés concernant des personnes pouvant être identifiées

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL

24.1 Règlement numéro 2019-30 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 5 février 2019.

Résolution 2019-100

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement numéro 2019-30, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 5 février 2019, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

25. CLÔTURE

Résolution 2019-101

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 21h46.

Adoptée



Stéphane Sarrazin, Président



Annie Rochefort, Greffière par intérim